

Décision

Générale

colonial

Décision n° 383 07/04/1949

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 avril 1949

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1949

Date du numéro
1 avril 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Banabila, opérateur auxiliaire de T. S. F., est affecté à la station côtière. M. Banabila est mis à la disposition du Chef du service de la station côtière pour compter dur 1er avril 1949 .